



LA MUSIQUE EN SURSIS !

Centres d'animation

La ville de Paris a décidé la suppression des cours individuels de musique et chant au profit des cours collectifs de six personnes à partir du mois de septembre 2016, dans les 51 centres d'animation parisiens !

Un avenant aux marchés et aux délégations de service public est en préparation pour la mise en application.

NON à la suppression des cours individuels et semi-collectifs (musique et chant) NON à leur transformation en cours collectifs de plus de 5 élèves.

Les gestionnaires sont sommés de « mutualiser voir de supprimer les activités les moins fréquentées » et non rentables !

La ville impose de multiplier par 3 la capacité d'accueil, sans augmenter les moyens, au détriment de la qualité de l'enseignement avec des conséquences désastreuses.

L'EMPLOI AUSSI !

C'est près de 250 emplois qui sont aujourd'hui menacés

- Le départ de milliers d'usagers qui ne trouveront pas de place dans les conservatoires saturés.
- Des licenciements (totaux / partiels) de professeurs et d'animateurs.

POUR DIRE NON, MOBILISONS NOUS

Venez nombreux au rassemblement

le mardi 16 février de 9 h à 11h

Place du châtelet